

Le Moulin du Buat

Communauté de Communes des Collines du Perche Normand



Eglise St Germain d'Auxerre



Les bons marcheurs apprécieront cette belle randonnée ponctuée de châteaux d'eau, de traversées de rivière (La Coudre, la Môme), de points de vue et de beaux passages par des chemins creux !

Cette randonnée peut être couplée avec la visite commentée (sur réservation uniquement) de l'élevage de chevaux percherons du Haut Buat, attenant au circuit ! Plusieurs hébergements touristiques bucoliques bordent ce superbe circuit !

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 6 h

Longueur : 18.0 km

Dénivelé positif : 289 m

Difficulté : Intermédiaire

Type : Boucle

Thèmes : Cheval percheron, Découverte du bocage, Histoire et patrimoine bâti

Itinéraire

Départ : Saint-Germain-de-la-Coudre

Arrivée : Saint-Germain-de-la-Coudre

Communes : 1. Saint-Germain-de-la-Coudre

2. Gémages

3. Le Theil

4. Bellou-le-Trichard

Depuis **le parking central de l'Avenue de la République**, empruntez **la D 7** à gauche sur 50m (en direction de Bellême).

1. A hauteur du restaurant, prendre à droite, franchir **la Coudre (lavoir sur gauche)**, puis poursuivre à droite pour suivre le cours de cette rivière. **A la croix**, prendre à gauche.
2. 200m plus loin, bifurquer à gauche **dans un charmant chemin creux** qui monte **vers le hameau de la Sablière**.
3. Au bout du chemin, prendre à droite **une petite route** qui monte et passe devant **la Seulerie, la Trognère, l'Aumône, La Rougerie** jusqu'à rejoindre **la D 107** : La traverser avec prudence, et poursuivre par "**le chemin du champ Pierre Follet**" qui monte **en direction de l'Auberdrière**. Tout droit : passer devant **le château d'eau** et poursuivre par **un chemin enherbé**. Traverser une petite route : **Aux Moutonnières**, suivre **une longue allée empierrée** qui s'enfonce **dans un bois**.
4. A la sortie d'une courbe, prendre à droite et descendre **un petit sentier encaissé** qui, au sortir du bois, longe **Les Marquetières**. Descendre pour gagner **le hameau du pont Andreux**, puis poursuivre jusqu'à la voie communale. Tourner à gauche. Franchir **la Coudre** pour rejoindre **la D 7**. Prendre à gauche sur seulement 10m.
5. Prendre tout de suite à droite **le chemin de la Roncinère** qui aboutit **sur une route goudronnée**.
6. Prendre à gauche sur 180m puis à droite par **la Haute Beltière** : continuer sur **ce chemin**. Peu après les ruines de **l'ancienne ferme de la Perruche** le chemin **traverse un herbage** (suivre en face la superbe allée d'arbres par la gauche). A l'entrée : passage par le haut d'un passe-clôture puis à la sortie, d'une barrière. **Durant votre traversée, pour votre sécurité : ne pas déranger le troupeau de vaches**.
7. Après vous être assuré de bien avoir refermé la clôture derrière vous, empruntez **un charmant chemin en sous-bois jusqu'à** aboutir à un large carrefour.
8. A cette intersection, prendre à droite (suivre le large chemin, bien à 90°) et poursuivre **à travers bois**. Suivre le chemin jusqu'à sa rencontre avec **la route**, que l'on emprunte à gauche sur 800m jusqu'à **la D 276**.
9. Prendre à droite et passer devant **le Bas de l'Allée** et **les Arpens**. Peu avant le 2ème **château d'eau** de ce circuit, emprunter à droite **le chemin de la Renardière**, au bout duquel on tourne à gauche **par un chemin creux** (hébergement "Perché dans le Perche" : Cabanes dans les arbres). Descendre **par Gagnier, la Miterie (présence de chevaux dans les champs)**. Rejoindre la voie communale et prendre à droite. Passer **dla Buchère**.
10. Au carrefour, prendre à droite **le chemin de La Lauseraie** (Hébergement touristique bucolique). Remonter ensuite par la gauche. Longer les bâtiments de **Champs sauvage**, puis gagner **le hameau de Courmartin**. Traverser ensuite **la D 638** et prendre en face **le chemin de Bignon**. Traverser ce hameau et redescendre pour rejoindre **la D 211**.
11. Suivre à droite la départementale **avec prudence**. Passer devant **le Colinet** et **le Moulin du Buat** (élevage de chevaux percherons sur place : visite possible sur réservation anticipée !). Puis franchir **la Mème** et peu avant la fin de la côte, emprunter à droite **le chemin de Mothuet**. Poursuivre tout droit **dans un chemin creux**, qui, en descendant, débouche **au hameau de la Grange Rouge**.
12. Au sortir de **ce chemin de terre**, avant le hameau, tourner à gauche et, par une route goudronnée, rejoindre **la D 211**.
13. Revenir au bourg en prenant à droite, par **la route de Bellou (prudence !)**, puis par **la rue de l'église (L'église St Germain d'Auxerre** mérite que l'on prenne le temps de la visiter !).

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Recommandations

Il conviendra, lors de la traverser d'une pâture, de respecter la paisibilité du troupeau, et de bien refermer le portillon derrière soi

Comment venir ?

Parking conseillé

Parking de l'église

Lieux de renseignement

Bureau de La Perrière. Office du Tourisme
des Collines du Perche Normand
Rue de la juiverie, 61360 Belforêt-en-Perche

sejour@perchenormand.fr

Tel : 02 37 49 63 51

<http://www.perchenormand.fr>

Maison du Parc naturel régional du
Perche

Manoir de Courboyer - Nocé, 61340 Perche-en-Nocé

info.tourisme@parc-naturel-perche.fr

Tel : 02 33 25 70 10

<http://parc-naturel-perche.fr>

